

Attentat de Magnanville :

Jamais, nous n'accepterons la terreur

La violence meurtrière a encore frappé hier aux portes de Paris où un policier et sa compagne, une fonctionnaire du ministère de l'intérieur, ont été assassinés à leur domicile.

L'UNSA tient à saluer la mémoire de ces victimes innocentes et à exprimer sa compassion pour leurs familles, leurs proches.

L'UNSA condamne ce nouvel acte terroriste qui vient encore alourdir la liste de ces actes barbares qui répandent le sang et la mort en France et dans beaucoup de pays du monde.

Nulle part et jamais, l'UNSA n'acceptera qu'on s'attaque à la démocratie et à ceux qui la font vivre et la protègent au quotidien.

En visant à nouveau des policiers, ce crime se veut un symbole pour ceux qui contestent le vivre ensemble et les valeurs républicaines de notre pays. L'UNSA, au côté de sa fédération des syndicats du ministère de l'Intérieur, l'UNSA Fasmi, soutiendra les services publics et leurs agents, responsables de la sécurité, de la justice, de l'ordre républicain dans notre pays.

Cet attentat s'inscrit dans une suite probablement non achevée qui vise à mettre la société sous pression pour la faire dévier de ses bases démocratiques. Ce contexte dramatique appelle d'autant plus chaque citoyen, mais aussi l'ensemble des organisations, à agir avec responsabilité.

Attentat d'Orlando:

L'UNSA solidaire

L'UNSA exprime son indignation face au terrible attentat d'Orlando qui vient d'endeuiller les États Unis. L'enquête établira les circonstances et les motivations réelles du tueur mais, à l'évidence, la communauté gay était expressément visée.

L'UNSA s'incline devant les victimes et compatit à la douleur de leurs proches. Elle exprime sa solidarité avec le peuple américain devant cet acte odieux et sanguinaire.

L'UNSA réaffirme son combat pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations, notamment celles basées sur l'orientation sexuelle. Elle le manifestera en soutenant les marche des fiertés qui auront lieu prochainement en France.

Commission des comptes de la Sécurité sociale

Voici la déclaration qu'au nom de l'UNSA, Dominique Corona a prononcée lors de la commission des comptes de la Sécurité sociale qui s'est réunie mardi 7 juin.

« Nous nous retrouvons comme chaque année pour faire le point sur les comptes de la Sécurité sociale. Pour l'UNSA, notre protection sociale est un des piliers de notre pacte républicain. Sa préservation et son renforcement doivent être une priorité.

Le solde du régime général de Sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse pour 2015 s'établit à -10,8 milliards d'euros. Sans atteindre pour autant l'équilibre, l'UNSA constate avec satisfaction que depuis 2010 le solde ne cesse de s'améliorer en passant de -28 milliards d'euros à -10,8 milliards. Même, la branche maladie améliore sensiblement son solde en 2015 tout en respectant l'ONDAM (-0,8 milliards d'euros).

L'UNSA constate aussi que le résultat de 2015 est nettement supérieur à la prévision du PLFSS qui était de -12,8 milliards.

Les premières estimations pour 2016 confirmeraient ces tendances avec une amélioration par rapport au PLFSS 2016.

J'ai bien noté que nos interventions devaient être brèves, je vais donc, si vous le permettez, mettre l'accent sur trois éléments :

Le programme de stabilité avait prévu 1 milliard d'euros d'économie sur le champ social. L'UNSA constate que ces économies ne se sont pas traduites par des baisses de prestations, fort heureusement. Toutefois certaines économies nous interpellent, notamment la sous consommation de 150 millions d'euros dans la gestion des caisses. Les CAF ont, par exemple, connu des problèmes de qualité de service important avec la mise en place notamment de la prime d'activité. L'embauche de CDD a d'ailleurs été enfin actée. Faire des économies au moment où des problèmes de qualité de service se posent ne nous semble pas particulièrement judicieux.

La baisse des prestations nettes de 650 millions d'euros nous interroge également. Une grande partie provient d'une moindre progression de la prestation partagée d'éducation de l'enfant. Une autre partie (20 millions) provient des fonds d'action sociale.

Pour l'UNSA, beaucoup de ces crédits proviennent de la branche famille où nous assistons à une sous-consommation des budgets alloués aux collectivités locales en matière de crèches. Les besoins existent, mais les collectivités locales, pour des raisons budgétaires, ont du mal à s'engager. L'UNSA souhaite qu'une réflexion s'engage rapidement sur ce sujet, notamment dans le cadre de la COG (Conventions d'objectifs et de gestion) qui va être renégociée.

En ce qui concerne la branche Vieillesse, force est de constater que nous sommes proches de l'équilibre en 2015, équilibre qui devrait être atteint en 2016. La trajectoire prévue est donc bien suivie. C'est une excellente nouvelle qui démontre qu'il n'y a pas d'urgence, comme certains s'emploient pourtant à le dire, à procéder à une nouvelle réforme des retraites.

La branche Vieillesse a intégré financièrement le RSI. Dans ce cadre, il a été décidé d'affecter une fraction de la C3S (41,7% soit 1,8 milliards d'euros environ) à la branche. La fin annoncée de la C3S nous interroge donc fortement sur cette intégration, car pour l'UNSA cette intégration financière doit se faire de façon neutre pour le régime général.

Enfin je me réjouis que la compensation ait été respectée. C'est essentiel, toute baisse de cotisations sociales doit être compensée ; nous sommes et nous resterons vigilants sur ce point.

Pour conclure, un mot sur la fraude aux cotisations sociales : des évaluations récentes indiquent que le manque à gagner serait de 7 milliards d'euros pour les Urssaf. Ce chiffre est loin d'être neutre. Ce dysfonctionnement fausse la concurrence, nuit à la redistribution sociale dont nul ne peut contester le rôle stabilisateur, en particulier dans un contexte de faible croissance du pouvoir d'achat. »

Commission « Laïcité et Fonction Publique » :

l'UNSA-FP attachée au respect du principe de laïcité

La séance d'installation de la commission "Laïcité et Fonction publique" mise en place par la ministre de la Fonction Publique, Annick Girardin, a eu lieu le mardi 7 juin 2016.

L'UNSA Fonction Publique a rappelé, entres autres, son attachement au principe de laïcité.

Mettre en avant ce principe, renforcer un des piliers indispensables de la République, protéger ainsi le Service public et ses fonctionnaires de toutes atteintes est essentiel. Elle a également souligné la pertinence d'une telle commission surtout à un moment où ce principe est devenu pour certains un outil de division et de stigmatisation.

Huit réunions sont prévues d'ici la fin 2016 avant la rédaction d'un rapport qui devrait formuler des préconisations concrètes pour les agents.

Lors du discours d'installation, la ministre a précisé l'objectif des travaux de la commission : apporter des "réponses cohérentes et concrètes" aux agents de la Fonction publique et à leurs employeurs, ainsi qu'aux questions qu'ils se posent quant à "l'application du principe de laïcité et ses remises en cause".

Cette commission présidée par Émile Zuccarelli, ancien ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, est composée de vingt-cinq membres dont la représentante de l'UNSA-FP, Karine Autissier.

L'UNSA Fonction Publique a noté la volonté de ce ministère de promouvoir la laïcité avec notamment le vote récent de la loi déontologie dans laquelle il est mentionné explicitement l'obligation pour les agents de la Fonction publique « d'exercer leurs fonctions dans le respect du principe de laïcité. »

L'UNSA Fonction Publique a évoqué les « outils » existants sur la laïcité destinés aux agents et les difficultés d'appropriation. Elle sera attentive, tout au long des travaux, à ce que soient préconisées des solutions concrètes et qu'un effort d'explication, d'information et de formation soit effectué auprès des agents.

Christophe Sirugue invité du conseil de l'UD 71

Le Conseil de l'UD de Saône et Loire a reçu le député Christophe Sirugue, rapporteur de la loi « Travail ».

L'UD 71 a organisé, le lundi 13 juin 2016, un débat sur la loi « Travail » en présence de Christophe Sirugue, député et rapporteur de la loi, et de Florence Dodin, secrétaire générale adjointe de l'UNSA.

Ce temps d'échanges et d'écoute a permis à tous les participants de faire valoir leur point de vue. L'occasion pour l'UNSA de redire tous les points qu'elle souhaite voir bouger encore dans la phase parlementaire.

L'UNSA Territoriaux en congrès

La fédération UNSA Territoriaux, qui rassemble les syndicats de fonctionnaires territoriaux (communes, conseils généraux, conseils régionaux...), a tenu son 4ème congrès national à Périgueux, du 7 au 9 juin 2016.

Un congrès dynamique qui a renouvelé les mandats de la fédération et a élu une nouvelle équipe pour conduire son action nationale. Claudie Coste y succède à Catherine Guerin au poste de secrétaire générale. Luc Farré, au titre de l'UNSA Fonction publique, et Luc Bérille, au titre de l'UNSA, ont pris la parole devant le congrès.

Accord d'entreprise SNCF/convention collective nationale,

l'UNSA valide les accords

L'UNSA-Ferroviaire, réunie ce mercredi 08 juin 2016 en Bureau Fédéral, après consultation démocratique de toutes ses structures, annonce en responsabilité qu'elle signera et validera :

- l'accord d'entreprise concernant l'organisation du travail des salariés des trois EPIC du Groupe Public Ferroviaire,
- la Convention Collective Nationale de branche ferroviaire, concernant l'ensemble des salariés rattachés au champ d'application.

Les négociations décisives UNSA, menées conjointement avec le ministère les 28 et 29 mai, sous pression de la grève reconductible maintenue, sont désormais déclinées pour tous les salariés de la SNCF, Roulants et Sédentaires, sans limite de durée via l'accord d'entreprise SNCF. Ces mesures obtenues (maintien des règles du RH 00077 et autres avancées) sont de nature à respecter l'équilibre vie familiale/vie professionnelle des salariés, au sein d'un environnement économique toujours plus contraint.

La sécurité des circulations, fondamental SNCF, est pérennisée et renforcée.

Concernant la Convention Collective Nationale, le cycle d'intenses négociations UNSA avec l'UTP (représentants des Entreprises Ferroviaires) permet à ce jour des avancées notables pour les salariés rattachés au champ d'application. L'écart de compétitivité public/privé est également réduit de façon significative (estimé réduit de 25 % à 9 %) alors que les négociations d'accords au sein des entreprises (hors SNCF) sont en cours.

L'UNSA-Ferroviaire, première organisation syndicale progressiste de la branche, maintient la pression sur la négociation "accord d'entreprise" au sein des entreprises ferroviaires privées.

Le syndicat A&I UNSA en congrès

Le syndicat des administratifs et intendants de l'UNSA Éducation a tenu son 8ème congrès national au Grau du Roi, du 7 au 9 juin. Ce sont plus de 200 délégués nationaux et académiques qui ont débattu des orientations du syndicat pour les quatre ans à venir.

Le secrétariat national a été renouvelé et Jean-Marc Bœuf réélu en tant que secrétaire général. Florence Dodin au titre de l'UNSA, Luc Farré pour l'UNSA Fonction Publique et Laurent Escure pour l'UNSA Éducation sont intervenus devant les congressistes.

Assemblée générale de Solidarité Laïque

L'UNSA en tant que membre de Solidarité Laïque, représentée par Saïd Darwane, a participé, le 9 juin 2016, à son assemblée générale. Le président, Dominique Thys, ouvre la séance et remercie chacun de sa présence. Il remercie également le soutien effectif de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement, tout en saluant la présence de Serge Barbet, conseiller au ministère de l'Éducation nationale.

Cette assemblée générale était également l'occasion de fêter les 60 ans de la création de Solidarité laïque et de réaffirmer, plus que jamais, l'engagement de ses membres et administrateurs à promouvoir l'éducation, l'égalité et la citoyenneté en France en lien avec des actions de solidarité à l'international. En 2015, les droits en France et dans le monde ont été mis à rude épreuve. C'est pour ça qu'il vaut mieux être à plusieurs pour agir afin de contribuer à un monde juste et plus solidaire. Un rapide bilan a été dressé des activités de l'association en 2015 à travers un témoignage des acteurs nationaux (Limoges et Calais) et internationaux (Tunisie, Mali et Liban).

Les enjeux des objectifs du développement durable

Le lancement de l'Agenda France 2030, pour la mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable (ODD) a réuni les 6 et 7 juin dernier, au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, près de 170 personnes : ONG, entreprises, associations spécialistes des questions humanitaires, de biodiversité, d'éducation et syndicats, dont l'UNSA. Tous ces différents acteurs se sont réunis lors des ateliers de concertation pour enrichir le rapport de leurs propositions afin de permettre une déclinaison concrète en France.

Les 17 Objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles ou « sous-objectifs » forment le cœur de l'agenda 2030. Leur champ et leurs ambitions sont considérables, les trois dimensions du développement durable sont désormais intégrées de manière transversale. Les ODD couvrent ainsi l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté ; l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

L'agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques : chaque objectif intègre dans ses cibles des liens avec les autres objectifs pour rompre avec la logique de cloisonnement et adopter une démarche véritablement transversale.

Dans l'optique d'associer les citoyens à la préparation de la "revue nationale" de la France au Forum Politique de Haut Niveau du 11 au 20 juillet à l'ONU, une consultation publique sur la mise en œuvre des ODD est ouverte jusqu'au 6 juillet. Cette consultation est accessible sur la page suivante si vous souhaitez y participer: <http://enqueteur.cgdd.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=98783&lang=fr>

Résultats des élections professionnelles

Voici les résultats de la semaine ! Ils démontrent l'attractivité et le développement de l'UNSA.

Banques-Assurances :

Au sein de la société BPCE Services financiers, 40 salariés, l'UNSA obtient 86,5% des voix et 100% des suffrages. La CGT sauve sa représentativité avec 10,8% tandis que la CFTC avec 8,4% n'est plus représentative.

Transport :

Dans la société Transport Lorcy, 334 salariés à Donges (44), l'UNSA arrive 1er syndicat ex-æquo avec la CFDT et FO avec 20,3% des suffrages. FO perd 10 points. La FNCR obtient 18,4% (baisse de plus de 8 points). La CGT obtient 15,4%. La CFTC avec 5,3% perd 15 points et sa représentativité. *Première participation*

Lors du renouvellement de la DUP de la Société Tel Express, 156 salariés à Béziers (34), l'UNSA obtient 23,7% des voix à égalité avec la CGT. La CFDT obtient 52,5%.

Élection de la DUP des Transports D'Haenens, 145 salariés à Lesquin (59), l'UNSA devient majoritaire avec 51,5% des voix (3 élus sur 6) faisant un bon de plus de 40 points ! Suivent ensuite la CFDT (26,3%) qui chute de plus de 15 points et FO (22,2%) qui baisse de plus de 8 points. La CGT et la CFTC disparaissent de l'entreprise.

Dans la société Transports Marne et Morin, près de 400 salariés, à Meaux (77), l'UNSA, pour sa première participation devient le 1er syndicat avec 30,8%, devant FO (25,4% - baisse de 7 points), la CGT (22,8% - baisse de 15 points), et la CFDT (21%). La CGC et la CFTC disparaissent de l'entreprise. *Première participation*

Services :

Lors du renouvellement du CE au sein de l'entreprise SNI Grand-Ouest, filiale de la Caisse des Dépôts spécialisée dans l'Immobilier, l'UNSA confirme son ancrage avec 22,43% (+ 5,43 points par rapport à 2013). La CGT obtient 44,86%, la CGC 32,71%. Les autres syndicats disparaissent de l'entreprise.

Lors du renouvellement de la DUP de l'entreprise Société forestière, filiale de la Caisse des Dépôts, l'UNSA obtient 34% des suffrages. La CFDT obtient 54% et FO 12%. Les autres syndicats disparaissent de l'entreprise.

Lors de l'élection de la DUP au sein de la Société Habitat Social Français, 69 salariés, à Paris, l'UNSA gagne sa représentativité avec 35,2%. FO obtient 64,8% (chute de près de 30 points). La CGC disparaît de l'entreprise. *Première participation*

Collectivités locales :

Au sein de l'Établissement public territorial Vallée Sud-Grand-Paris, 873 agents (fusion des communautés d'agglomération des Hauts-de-Bievre et de Sud de Seine et de la communauté de communes de Châtillon-Montrouge), l'UNSA obtient 31,4% des voix et 2 sièges. La CFDT obtient 35,5% (3 sièges), la CGT obtient 23,4% (1 siège). FO avec 9,7% et aucun siège n'est plus représentatif.

Fonction publique d'État :

Lors de l'élection au sein de l'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM), 148 agents, où la section UNSA a moins de 6 mois d'existence, la liste d'union UNSA-CFDT-CGT obtient 45% devançant la liste FO-CGC (28%) et Solidaires (27%). L'UNSA-LADOM est une composante de l'UNSA-FASMI. *Première participation*